

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26184**

Intitulé

Styliste-créateur(trice)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Istituto Marangoni France SAS	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

242n Stylisme, patron, gradation

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le/la Styliste-Créateur/trice est responsable du développement de collection, de l'idée créative au produit final. Dénicheur de tendances, il puise l'inspiration dans son environnement. Il crée des collections de vêtements et d'accessoires. Il traduit les tendances en s'appuyant sur des critères sociologiques, culturels et historiques et sur des outils technologiques. Il supervise toutes les étapes de la fabrication du vêtement et participe à la communication de l'image d'une marque. Il travaille en étroite collaboration avec les services commerciaux et de communication.

Le/la Styliste-Créateur/trice, acteur principal sur un marché concurrentiel, est un entrepreneur à part entière.

Grâce à ses compétences, le/la Styliste-Créateur/trice est capable de répondre aux besoins spécifiques des marchés et de s'adapter aux changements et évolutions de ces marchés.

Le/la Styliste-Créateur/trice crée et conçoit des lignes de produits en tenant compte des caractéristiques, du style et de l'image de la marque, ainsi que des contraintes techniques.

Le/la Styliste-Créateur/trice détermine par sa création et ses choix le style d'une collection, définit les produits, les lignes et les matières des modèles qui la composent.

Le/la Styliste-Créateur/trice réalise les quatre activités principales suivantes :

1. Analyse des besoins, des attentes et des tendances de la profession et du marché de la mode et de son environnement pour définir le positionnement d'une collection sur un marché spécifique
2. Définition, organisation, gestion et élaboration d'une collection
3. Réalisation de prototypes puis d'une collection en vue de son industrialisation
4. Communication et promotion de l'image d'une collection en vue de sa commercialisation.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

textile, habillement, bureaux de style, maisons de couture, createurs.

Styliste-modéliste, styliste, styliste prêt-à-porter, styliste photo, créateur de mode, responsable de collection, chef de produit, chef d'atelier, illustrateur de mode, dessinateur de mode.

Codes des fiches ROME les plus proches :

B1805 : Stylisme

H1205 : Études - modèles en industrie des matériaux souples

L1502 : Costume et Habillage spectacle

M1702 : Analyse de tendance

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte trois composantes :

1. Techniques de stylisme et modélisme

Stylisme :

- concevoir et créer des plans de collections personnelles pour différents produits,
- créer des cahiers de tendances, journal d'apprentissage, fiches techniques, fiches de tissus,
- réaliser des dessins techniques et des silhouettes.

Modélisme :

- Maîtriser toutes les étapes du dessin technique jusqu'à la fabrication du prototype,
- Créer plusieurs prototypes dans le cadre d'une collection mode.

2. Présentation « Création d'une collection »

Le dossier doit inclure une présentation de la collection de vêtements et des prototypes. Le dossier est aussi composé du plan de collection, des calculs du coût de production, du carnet de recherches et des dessins techniques.

3. Stage :

Un stage de trois mois minimum fait partie de la formation. Ce stage est évalué par le maître de stage et le responsable des carrières

Dans le cadre de la VAE :

Le candidat doit présenter devant un jury les éléments suivants :

1. Le CV et la présentation de son parcours professionnel.
2. Présentation des entreprises et clients pour lesquels le candidat a été amené à travailler.

3. Un dossier constitué de :

- Une collection complète illustrée de 30 looks d'une proposition de marque (existante ou inventée) sera présentée et basée entre autre sur une recherche approfondie et les développements techniques incluant des informations détaillées du produit et son de montage.
- Une collection capsule de 3 looks pour un possible défilé de mode développée et montée en 3D en tissu approprié avec leurs patronages à plat en carton.
- Un dossier de synthèse exposant le projet proposé et décrivant les processus de recherche, les méthodes d'expérimentation et adaptation utilisées pour produire avec succès une collection contemporaine et commercialisable.
- Un journal critique d'apprentissage du processus dans son ensemble qui sera accompagné d'un plan d'affaires pour évaluer le marché et la cible de la collection et de la marque.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Les enseignants principaux, le directeur, le directeur pédagogique et 3-5 professionnels du secteur extérieurs à l'école. Le jury de présentation de la collection finale de l'année scolaire 2013-2014 était composé de 60% de professionnels extérieurs spécialisés dans les métiers de la Mode et de 40% des enseignants au sein de l'établissement.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2015	X	Le Jury VAE se compose à 50% de professionnels et à 50% d'employeurs.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 26 mai 2016 publié au Journal Officiel du 07 juin 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Styliste-créateur(trice)" avec effet au 10 juin 2013, jusqu'au 07 juin 2019.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

contact mail paris@istitutomarangoni.com et <http://istitutomarangoni.com>

Lieu(x) de certification :

Istituto Marangoni 48 rue de Miromesnil 75008 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

48 rue de Miromesnil, 75008 Paris

Historique de la certification :

ancien libellés de la certification : certificat de fin d'études de Fashion Design de l'Istituto Marangoni